

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014**

Le conseil municipal, sous la présidence du Maire, Mme Véronique SARSELLI, M. ASTIER étant secrétaire, a, lors de la séance du 24 avril 2014,

1 – DÉLÉGATION DE POUVOIR AU MAIRE

- **ACCORDÉ**, à la majorité (1 abstention), une délégation de pouvoir à Mme le Maire, afin de faciliter le fonctionnement courant de l'administration municipale, et dans le souci de ne pas alourdir l'ordre du jour des séances du conseil municipal.

- **ACCEPTÉ** en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, de confier la même délégation, par suppléance, à Mme Pascale BAZAILLE, première adjointe et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme le Maire et de Mme Pascale BAZAILLE, à M. Bernard GILLET, deuxième adjoint.

2 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

- **ACCEPTÉ** de fixer à douze le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :

- 6 membres élus au sein du conseil municipal,
- 6 membres nommés par le maire dans les conditions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- plus le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS.

- Élus à l'unanimité :

- M. GIORDANO
- P. BOIRON
- V. ALLES
- C. LOCTIN
- F. CAMINALE
- I. PIOT

3 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

- Élus à l'unanimité les membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires

- P. BARRELLON
- B. MOMIN
- G. CAUCHE
- R. DUMOND
- C. ISAAC-SIBILLE

Suppléants

- O. FUSARI
- C. NOUHÈN
- B. VINCENS-BOUGUEREAU
- P. BAZAILLE
- S. CRUZ

4 – CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

APPROUVÉ, à l'unanimité, la constitution des commissions municipales suivantes :

COMMISSION «AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE»/ COMMISSION «GÉNÉRATIONS ET ACTION SOCIALE»/ COMMISSION «SPORT, CULTURE ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX»/ COMMISSION «INSTITUTIONS ET AFFAIRES GÉNÉRALES»/ COMMISSION «TRAVAUX, BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX»/ COMMISSION «COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE»/ COMMISSION «DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PARTICIPATION CITOYENNE»

5 – COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (à l'unanimité)

<p style="text-align: center;"><u>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ESPACES PUBLICS ET ÉCONOMIE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- B. GILLET- P. BAZAILLE- A. BAVOZET- P. BARRELLON- G. PATTEIN- D. AKNIN- C. NOUHÈN- C. ISAAC-SIBILLE- L. GUERRY- M. COSSON- M. COATIVY	<p style="text-align: center;"><u>GÉNÉRATIONS ET ACTION SOCIALE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- C. MOUSSA- M. GIORDANO- C. GOUBET- A. NEGRO- M. J. GRÉLARD- V. ALLES- O. FUSARI- F. CAMINALE- H. TULOUP- M. COSSON- M. COATIVY
<p style="text-align: center;"><u>SPORTS, CULTURE ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX</u></p> <ul style="list-style-type: none">- P. BOIRON- B. VINCENS-BOUGUEREAU- C. MOUSSA- T. ASTIER- N. RODRIGUEZ- C. LOCTIN- G. CAUCHE- G. PATTEIN- M. J. GRÉLARD- A. ELEPHTERATOS- L. GUERRY- A. VALENTINO- M. COATIVY	<p style="text-align: center;"><u>INSTITUTIONS ET AFFAIRES GÉNÉRALES</u></p> <ul style="list-style-type: none">- D. AKNIN- J. ASTRE- B. MOMIN- O. FUSARI- B. VINCENS-BOUGUEREAU- A. BAVOZET- T. ASTIER- S. CRUZ- C. ISAAC-SIBILLE- A. VALENTINO- M. COATIVY
<p style="text-align: center;"><u>TRAVAUX, BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX</u></p> <ul style="list-style-type: none">- P. BARRELLON- A. BAVOZET- R. DUMOND- C. NOUHÈN- B. MOMIN- C. GOUBET- C. ISAAC-SIBILLE- S. CRUZ- M. COSSON- M. COATIVY	<p style="text-align: center;"><u>COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- P. BAZAILLE- M. VILLARET- O. FUSARI- C. NOUHÈN- G. CAUCHE- V. ALLES- P. BOIRON- N. RODRIGUEZ- F. CAMINALE- A. ELEPHTERATOS- I. PIOT- M. COATIVY
<p style="text-align: center;"><u>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PARTICIPATION CITOYENNE</u></p> <ul style="list-style-type: none">- V. SARSELLI- P. BAZAILLE- M. VILLARET- C. NOUHÈN- C. LOCTIN- J. ASTRE- P. BARRELLON- L. GUERRY- H. TULOUP- I. PIOT- M. COATIVY	

6 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DE DIVERS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

<p><u>ASSOCIATION DU FICHIER COMMUN DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE DU RHÔNE</u></p> <p>- M. GIORDANO - M. COSSON</p> <p>(à l'unanimité)</p>	<p><u>MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI</u></p> <p>- R. DUMOND - G. CAUCHE</p> <p>(à l'unanimité)</p>
<p><u>CONSEIL DE LA VIE SOCIALE RÉSIDENCE LE CLOS BEAUSOLEIL</u></p> <p>- M. GIORDANO</p> <p>(à l'unanimité)</p>	<p><u>COMITÉ CONCERTATION MAISON COMMUNALE BRUYÈRES</u></p> <p>- M. GIORDANO - R. DUMOND - C. NOUHËN - F. CAMINALE</p> <p>(à l'unanimité)</p>
<p><u>CONSEILS ÉCOLES</u></p> <p>- Centre : T. ASTIER - Châtelain maternelle : D. AKNIN - Châtelain primaire : D. AKNIN - Chantegrillet : C. MOUSSA - Robert Schuman : O. FUSARI - La Plaine : C. MOUSSA - Paul Fabre : C. LOCTIN - La Gravière maternelle : N. RODRIGUEZ - La Gravière primaire : N. RODRIGUEZ - Grange Bruyère : C. LOCTIN - Louise Chassagne : O. FUSARI - Herbinière Lebert : B. GILLET</p> <p>(à l'unanimité)</p>	<p><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DU PLAN DU LOUP</u></p> <p>- C. MOUSSA - C. GOUBET - N. RODRIGUEZ - V. ALLES</p> <p>(à l'unanimité)</p>
<p><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE DE LA FAVORITE-SAINTE THÉRÈSE (OGEC)</u></p> <p>- V. ALLES</p> <p>(à l'unanimité)</p>	<p><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFTA</u></p> <p>- M. GIORDANO - C. LOCTIN - C. NOUHËN - H. TULOUP</p> <p>(à l'unanimité)</p>
<p><u>CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE</u></p> <p>- P. BOIRON - M. J. GRÉLARD - B. VINCENS-BOUGUEREAU - B. MOMIN</p> <p>(à l'unanimité)</p>	<p><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION CCCF</u></p> <p>- P. BOIRON - N. RODRIGUEZ - V. ALLES - A. ELEPHTERATOS - M. COSSON</p> <p>(à l'unanimité)</p>
<p><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION DUCOMITÉ JUMELAGE</u></p> <p>- P. BOIRON - B. MOMIN - M. J. GRÉLARD - L. GUERRY</p> <p>(à l'unanimité)</p>	<p><u>COMITÉ DES FÊTES</u></p> <p>- G. CAUCHE - J. ASTRE</p> <p>(à la majorité, 1 abstention)</p>
<p><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX FIDÉSIENS</u></p> <p>- M. GIORDANO</p> <p>(à l'unanimité)</p>	<p><u>KIDIJEUX LA LUDOTHÈQUE</u></p> <p>- M. GIORDANO</p> <p>(à l'unanimité)</p>

<u>ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX</u>	<u>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MJC</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Établissement LINE THEVENIN : - N. RODRIGUEZ - Établissement ORÉE DES BALMES : - M. J. GRÉLARD - Établissement ODETTE WITKOWSKA : - B. GILLET - Établissement NOTRE DAME : - P. BOIRON - Établissement NOTRE DAME DE LA SALETTE : - M. GIORDANO - ITEP MAISON DES ENFANTS : - V. ALLES <p style="text-align: center;">(à l'unanimité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - P. BOIRON - N. RODRIGUEZ <p style="text-align: center;">(à l'unanimité)</p>
<u>SON IMAGE RENCONTRES FIDÉSIENS</u>	<u>POINT LECTURE DES BRUYÈRES</u>
<ul style="list-style-type: none"> - D. AKNIN <p style="text-align: center;">(à l'unanimité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - C. LOCTIN <p style="text-align: center;">(à l'unanimité)</p>
<u>OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS</u>	<u>CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS</u>
<ul style="list-style-type: none"> - B. VINCENS-BOUGUEREAU - T. ASTIER - C. GOUBET - C. ISAAC-SIBILLE - A. VALENTINO <p style="text-align: center;">(à l'unanimité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J. ASTRE <p style="text-align: center;">(à la majorité, 1 voix contre)</p>
<u>LABORATOIRE P4</u>	<u>CORRESPONDANT DÉFENSE</u>
<ul style="list-style-type: none"> - A. NEGRO <p style="text-align: center;">(à l'unanimité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - T. ASTIER - A. NEGRO <p style="text-align: center;">(à l'unanimité)</p>

7 – INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS LOCAUX

ALLOUÉ, à l'unanimité, des indemnités pour le maire, les adjoints, les conseillers municipaux délégués et les conseillers municipaux au taux de 65 % de l'indice brut (1015) terminal de traitement de la fonction publique pour le Maire, au taux de 26 % pour chaque adjoint, au taux de 20 % pour les conseillers municipaux en charge d'une délégation de fonction et au taux de 2,3 % pour les conseillers municipaux, **RENONCÉ** par conséquent à la possibilité de majoration susvisée au titre du critère de chef lieu de canton et **PRÉCISÉ** que ces indemnités seront versées à compter du 5 avril 2014, date d'installation du nouveau conseil municipal et de prise effective des fonctions du maire, des adjoints, des conseillers municipaux délégués et des conseillers municipaux.

8 – EMPLOIS DE CABINET

ACCEPTÉ, à l'unanimité, la dépense inscrite au BP 2014, pour deux emplois de collaborateurs de cabinet.

9 – VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES LOCALES POUR 2014

APPROUVÉ, à la majorité (1 voix contre, 3 abstentions), les taux tels qu'ils figurent ci-dessous :

	Taux votés 2013	Taux proposés 2014
Taxe d'Habitation	19.92 %	19.92 %
Foncier Bâti	18.49 %	18.49 %
Foncier Non Bâti	32.48 %	32.48 %

10 – SUBVENTION OULLINS SAINTE FOY BASKET

ACCEPTÉ, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention à « Oullins Sainte Foy Basket » d'un montant de 30 000 € en deux versements, dans le cadre d'une convention d'objectifs pour trois saisons sportives.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame CRUZ, observant qu'un certain nombre de maires du Rhône se sont prononcés cette semaine pour demander le report de la réforme des rythmes scolaires, souhaite connaître la position de la commune. En réponse, madame le Maire dit avoir suspendu les travaux en la matière dans l'attente de l'aboutissement des discussions engagées au niveau national avec le Ministre. Quant à la participation financière des familles, les services travaillent actuellement à la réalisation de simulations.

Madame le Maire précise qu'en tout état de cause, cet important dossier fera l'objet d'une discussion en commission générale avec l'ensemble des élus.

- Monsieur GUERRY s'interroge sur une tendance au non respect des places réservées aux personnes à mobilité réduite, tout particulièrement dans le centre de Sainte Foy-lès-Lyon.

Mme GOUBET confirme que la police municipale veille au respect de ces places, ajoutant qu'une sensibilisation de la population est un axe de travail.

- En réponse à une question, madame le Maire précise que madame FUSARI aura en charge le Conseil Municipal d'Enfants, comme sous le précédent mandat, le Conseil de la Jeunesse revenant à la délégation de Mme MOUSSA.

- Madame COSSON attire l'attention sur les dégâts causés par « la pyrale du buis » qui détruit le buis. Ces chenilles dévorent les feuilles de buis, provoquant ainsi la mort de l'arbuste.

- Madame COATIVY demande à ce que le public puisse disposer des rapports pour un suivi plus aisé des débats et sollicite la mise à disposition de locaux pour pouvoir organiser des permanences.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21H28.

Sainte-Foy-lès-Lyon,
le 2 mai 2014

Le Maire,

Véronique SARSELLI

- Les délibérations de la présente séance seront consultables en mairie après transmission en Préfecture.

- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 27 mai 2014 à 19H00, salle du conseil municipal.